

COMMUNIQUÉ



Contre l'interdiction de l'instruction en famille !

Nous, membres de l'association Libres enfants du Tarn, avons pris connaissance de l'annonce d'Emmanuel Macron du vendredi 2 octobre qui vise à réduire drastiquement la possibilité de faire l'instruction en famille, dans le but affiché de lutter contre les « séparatismes ».

Nous tenons à exprimer notre stupeur et notre colère face à cette mesure que nous jugeons injuste et arbitraire ; injuste, car elle stigmatise et désorganise la vie de dizaines de milliers de familles ; arbitraire, car elle a été prise sans aucun dialogue avec les personnes concernées.

Notre expérience associative nous permet d'affirmer que les propos du Président et du gouvernement constituent un amalgame entre radicalisation et instruction en famille, trahissant ainsi une méconnaissance totale du sujet.

Nous y voyons aussi et surtout un prétexte pour interdire une pratique qui a toujours été possible dans l'histoire de la République ; pratique d'ailleurs de plus en plus contrôlée ces dernières années.

Nous sommes déterminés à défendre nos droits et à faire entendre notre voix.

Nous appelons toutes les personnes motivées à rejoindre notre groupe de travail en se faisant connaître auprès de l'association.

Une réunion publique se tiendra le mardi 13 octobre, lors de la rencontre à Lautrecoamo.

Familles du Tarn, unissez-vous !

Gaillac, le 7 octobre 2020

Mail : libresenfantsdutarn@yahoo.fr

Téléphone : 06 52 54 75 02